



Sensibilisation à l'Action

SOMMAIRE

NUMÉRO 36 | MARS 2025

Intervenir auprès des auteurs de violence qui
choisissent d'exercer un contrôle
coercitif sur leur famille





Ce sommaire a été préparé par RESOLVE Manitoba (Research and Education for Solutions to Violence and Abuse), membre de l'Alliance des centres de recherche canadiens sur la violence basée sur le genre.

RESOLVE Manitoba est situé à l'Université du Manitoba, à Winnipeg, au Manitoba, au Canada, sur les terres originales des peuples anishinaabeg, cri, oji-cri, dakota et déné, et sur la terre natale de la nation métisse.

CITATION SUGGÉRÉE

Cowman, E., Haller, A., et Dagg, R. (2025). Intervenir auprès des auteurs de violence qui choisissent d'exercer un contrôle coercitif sur leur famille. Sommaire sur la violence familiale et le droit de la famille no 36. Winnipeg, Manitoba: RESOLVE (Research and Education for Solutions to Violence and Abuse). ISBN: 978-1-998746-04-0

CONCEPTION

Giselle Sansano, coordonnatrice des communications au Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants et Patricia Karacsony, spécialiste des communications numériques à RESOLVE

TRADUCTION

I.T. Language Solutions Inc.

FAITES-NOUS PART DE VOS COMMENTAIRES SUR CE SOMMAIRE

Cliquez sur le lien suivant pour partager vos commentaires sur le présent sommaire ou vos suggestions au sujet des ressources futures : https://uwo.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_bQPgoQ57z58PpC6

CONTACTEZ-NOUS

Envoyez-nous un courriel si vous souhaitez recevoir de l'information sur les ressources et les webinaires à venir <http://eepurl.com/hp7bXT>

Ce mémoire s'inspire de la présentation de Rhonda Dagg intitulée « Intervenir auprès des auteurs de violence qui choisissent d'exercer un contrôle coercitif sur leur famille », présentée le 22 novembre 2024 par RESOLVE Manitoba. Le webinaire est accessible à l'adresse suivante : <https://youtu.be/oBom1jk9cp8>



Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada

Intervenir auprès des auteurs de violence qui choisissent d'exercer un contrôle coercitif sur leur famille

INTRODUCTION

Le contrôle coercitif est une forme de violence difficile à reconnaître, car il est souvent déguisé en comportement normal dans les relations intimes, tout en privant progressivement les victimes-survivantes de leur autonomie et de leurs droits fondamentaux (Feresin et coll., 2019; Stark, 2007). Selon Evan Stark (2007, p. 171), le contrôle coercitif comprend généralement « des tactiques visant à intimider, isoler, humilier, exploiter et réglementer les femmes, ce qui comprend les microrégulations du quotidien ». Il inclut par exemple le fait de menacer ou dénigrer les victimes-survivantes; de les appauvrir; de les priver des nécessités comme la nourriture ou les médicaments; de faire respecter des règles de conduite quotidiennes; et de détruire les liens parent-enfant (Barbaro et Raghavan, 2018; Stark, 2007). Le contrôle coercitif a été comparé à des crimes de capture, comme la prise d'otages ou l'enlèvement, en raison des similarités entre les techniques employées par les auteurs de violence et l'enfermement des victimes-survivantes qui en résulte (Stark, 2007).

Au cœur du contrôle coercitif résident le pouvoir patriarcal, le contrôle et la domination exercée sur les femmes (Stark, 2007). L'émergence du contrôle coercitif dans la société moderne a été liée aux avancées réalisées par le féminisme et les mouvements de libération des femmes, où les « hommes ont conçu le contrôle coercitif pour compenser l'érosion des privilèges fondés sur le sexe »

AU SUJET DE CE SOMMAIRE

À l'aide du modèle Safe and Together, ce résumé examine les stratégies d'intervention auprès des auteurs de violence qui choisissent d'exercer un contrôle coercitif sur leur famille. Les informations présentées sont basées sur le webinaire : *Intervenir auprès des auteurs de violence qui choisissent d'exercer un contrôle coercitif sur leur famille*, présenté par Rhonda Dagg, membre du Safe and Together Institute et spécialiste de programme aux Services généraux pour l'enfance et la famille au Manitoba (Dagg, 2025). Les principaux sujets incluent la reconnaissance des schémas de contrôle coercitif, la compréhension de ses implications plus larges au sein des familles et des systèmes sociaux, et l'emploi de stratégies d'intervention et d'engagement qui privilégient la sécurité, la responsabilité et l'empathie. L'objectif est de fournir aux praticien.ne.s des outils leur permettant de remettre en question les comportements coercitifs tout en soutenant la sécurité et le bien-être des familles concernées.

(Stark, 2007, p. 171). Ainsi, le contrôle coercitif est utilisé pour contester l'égalité en installant dans la vie personnelle des contrôles de type patriarcal qui sont discriminatoires pour les femmes en les confinant aux tâches domestiques. En minant l'autonomie des femmes, le contrôle coercitif utilise des rôles de genre pour normaliser la coercition (Williamson, 2010).

La notion de contrôle coercitif va au-delà de l'examen des blessures physiques et des impacts de ce qui est communément reconnu comme violence familiale; elle crée un espace dans lequel nous pouvons comprendre comment le contrôle quotidien et la coercition sont des formes de violence (Williamson, 2010). Cependant, le caractère non physique du contrôle coercitif le rend souvent plus difficile à identifier, à documenter et à traiter, ce qui isole souvent les victimes-survivantes et les rend incapables d'accéder au soutien. La difficulté à reconnaître et à répondre efficacement au contrôle coercitif souligne un besoin important pour les fournisseurs de services d'être équipés de cadres et d'outils pour travailler avec les auteurs de violence qui choisissent d'exercer un contrôle coercitif sur leur famille.

Le modèle Safe and Together [En sécurité et ensemble] offre un cadre pour traiter le contrôle coercitif, ainsi que d'autres actes de violence familiale, au sein des familles. Le modèle reconnaît le lien entre la violence familiale et la sécurité des enfants, tout en abordant également les obstacles bureaucratiques et conceptuels qui empêchent de faire le lien entre les deux dans la pratique (Mandel, 2022). Le modèle Safe and Together repose sur trois principes, à savoir :

- 1) garder les enfants en sécurité et ensemble avec leur parent non agresseur;
- 2) établir un partenariat avec les parents non agresseurs et adopter cette position par défaut; et
- 3) intervenir auprès des auteurs de violence pour réduire les risques et les préjudices envers les enfants (Mandel, 2013).

Le modèle vise également à déplacer les hypothèses nuisibles qui sont souvent émises lorsque la violence familiale se produit au sein des familles, comme l'idée selon laquelle le schéma de comportement d'un auteur de violence envers son partenaire adulte n'a pas d'incidence sur ses enfants (Mandel, 2013). Bien que ce modèle ait été principalement développé pour le secteur de la protection de l'enfance, il a également été utilisé dans des secteurs connexes, tels que les établissements de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie, le système judiciaire familial et les organismes de femmes (Safe & Together Institute, 2022).

COMPRENDRE LE CONTRÔLE COERCITIF EN TANT QUE CHOIX

Le modèle Safe and Together souligne le fait que le contrôle coercitif est un choix intentionnel et délibéré de la part des auteurs de violence pour dominer et manipuler leurs partenaires. Il est essentiel de reconnaître que le contrôle coercitif n'est pas une conséquence inévitable des problèmes de santé mentale, de la consommation de substances psychoactives ou d'une colère non maîtrisée. Bien que ces facteurs puissent coexister avec un comportement violent, ils n'excusent ni n'expliquent le recours au contrôle coercitif. Cette distinction est vitale pour tenir les auteurs de violence responsables de leurs

actes et pour diriger l'attention vers leur prise de décision intentionnelle plutôt que vers des facteurs externes.

Le contrôle coercitif est également un choix parental qui privilégie le maintien du pouvoir sur l'unité familiale plutôt que la création d'un environnement sûr et apaisant. Les auteurs de violence ont recours au contrôle coercitif pour nuire non seulement à leurs partenaires, mais aussi à leurs enfants, en instrumentalisant souvent la parentalité pour s'en servir comme moyen de contrôle. Cela peut inclure la remise en question de l'autorité de l'autre parent, l'utilisation des enfants comme outils de manipulation, l'instauration de la peur chez les enfants, et la perturbation des routines pour s'assurer que la victime-survivante et les enfants continuent de dépendre de l'auteur de violence.

Reconnaître le contrôle coercitif comme un choix délibéré et un choix parental est essentiel pour renforcer la responsabilité et tenir les auteurs de violence responsables de leurs actes, plutôt que de les attribuer à des facteurs externes. Cela soutient également les victimes-survivantes en reconnaissant que le mal qu'elles ont subi était intentionnel et injustifié. De plus, le fait de reconnaître que le contrôle coercitif est un choix éclaire les stratégies d'intervention en centrant les efforts d'intervention sur la perturbation des schémas de contrôle de l'auteur de violence, plutôt qu'en se concentrant uniquement sur les comportements et les réactions des victimes-survivantes.

RECONNAÎTRE LE RECOURS AU CONTRÔLE COERCITIF PAR L'AUTEUR DE VIOLENCE

L'un des premiers aspects du modèle Safe and Together est de reconnaître le recours au contrôle coercitif par l'auteur de violence. Les auteurs de violence utilisent une grande variété de tactiques pour exercer un contrôle, manipuler leurs victimes et maintenir le pouvoir (Crossman et Hardesty, 2018). Ces tactiques sont conçues pour créer une dépendance, de la confusion, de la peur, de l'humiliation et des préjugés, et font souvent en sorte que les victimes-survivantes se sentent isolées et impuissantes. Bien que la violence physique soit un aspect visible et grave de la violence familiale, il est tout aussi important de reconnaître les tactiques non physiques que les auteurs de violence utilisent pour exercer un contrôle coercitif. Ces tactiques peuvent être subtiles, diverses et en constante évolution, ce qui fait qu'il est difficile pour les fournisseurs de services d'identifier les schémas et d'intervenir efficacement (Stark, 2007).

L'APPROCHE FONDÉE SUR LES SCHÉMAS DE L'AUTEUR DE VIOLENCE

L'approche fondée sur les schémas de l'auteur de violence est une composante essentielle du modèle Safe and Together; elle fournit un cadre critique pour comprendre et aborder le contrôle coercitif. Cette approche fournit une méthode structurée pour reconnaître les schémas de contrôle coercitif en se concentrant sur les comportements de l'auteur de violence, plutôt que de se concentrer uniquement sur les réponses des victimes-survivantes.

IDENTIFICATION DE L'AUTEUR

Un élément clé de cette approche consiste à identifier la personne qui cause le préjudice. Même si les deux partenaires dans une relation peuvent avoir recours à des comportements violents, il est essentiel d'examiner le contexte et l'objectif de ces actions. Les victimes-survivantes utilisent souvent la violence comme réponse défensive à la maltraitance continue, tandis que les auteurs de violence utilisent la violence et d'autres tactiques pour dominer, intimider et maintenir le contrôle. Il est également important d'examiner le schéma de séparation entre la victime-survivante et l'auteur de violence, car on sait que la violence de celui-ci augmente après la séparation (Brownridge, 2006; Crossman et Hardesty, 2018). En fait, c'est souvent le moment le plus dangereux pour les victimes-survivantes, car la séparation est un facteur de risque significatif pour l'homicide familial (Dawson, 2021). L'évaluation de ces facteurs peut aider à identifier la personne qui cause un préjudice dans la relation.

MODÈLES DE COMPORTEMENT

Une fois l'auteur de violence identifié avec précision, cette approche intègre également l'analyse de ses schémas de comportement dans ses autres relations. Cela peut comprendre l'examen de ses interactions avec des partenaires intimes précédentes pour reconnaître comment son schéma de contrôle coercitif a persisté dans ses relations (Barbaro et Raghavan, 2018). À moins d'avoir participé à des interventions antérieures, il est probable que l'auteur de violence ait eu recours au contrôle coercitif avec des partenaires intimes précédentes (Eckhardt et coll., 2013). De plus, il est également impératif d'évaluer comment l'auteur de violence manipule ou maltraite ses enfants dans le cadre de sa stratégie de contrôle. Si des animaux de compagnie sont présents dans la maison, l'auteur de violence peut également utiliser des tactiques de cruauté envers les animaux dans la dynamique coercitive. À l'extérieur du foyer, l'auteur de violence utilise probablement des tactiques de contrôle coercitif au sein de réseaux sociaux plus vastes, y compris sa famille, ses amis et ses collègues. Comme les auteurs de violence ne reconnaissent peut-être pas leurs comportements nuisibles ou ne savent peut-être pas comment montrer des comportements positifs, ils sont enclins à utiliser des tactiques de contrôle coercitif dans bon nombre de leurs différentes relations (Stark, 2007).

De cette façon, les auteurs de violence étendent souvent leurs tactiques coercitives pour manipuler les systèmes et les professionnel.le.s, comme les personnes qui travaillent à la protection de l'enfance, la police, les tribunaux et les thérapeutes. Ils peuvent se présenter comme des victimes, déformer les faits ou exploiter stratégiquement les préjugés pour gagner de la sympathie ou discréditer la victime-survivante (Stark, 2007). Les fournisseurs de services doivent rester vigilants pour questionner et reconnaître la manipulation dans les récits qui leur sont présentés. L'élaboration de plans et stratégies d'intervention tenant compte de ces tactiques est essentielle pour les fournisseurs de services, afin d'éviter toute complicité involontaire dans le contrôle exercé par l'auteur de violence. Pour intervenir efficacement, *l'approche axée sur les schémas de l'auteur de violence* met en évidence la façon dont les

fournisseurs de services doivent se pencher sur le « récit » du schéma de contrôle coercitif de l'auteur de violence. Cela comprend l'analyse de la fréquence des comportements, des tactiques précises utilisées et de la façon dont le contrôle coercitif se manifeste dans la vie quotidienne de la victime-survivante. En comprenant et en documentant soigneusement ces détails, les professionnel.le.s peuvent amener les auteurs de violence à avoir des conversations sur leur comportement, et élaborer des plans d'intervention ciblés qui abordent les motifs sous-jacents de contrôle.

PRINCIPALES INFORMATIONS

Selon une perspective essentielle de l'approche fondée sur les schémas de l'auteur de violence, la proximité avec la victime-survivante ne limite pas la capacité de l'auteur de violence à exercer un contrôle coercitif sur elle. Comme mentionné précédemment, la période suivant la séparation d'un partenaire violent est souvent la plus dangereuse, car les tactiques de contrôle et de violence s'intensifient souvent pendant cette période (Brownridge, 2006). Le contrôle coercitif peut également perdurer après la séparation, même dans les cas où l'auteur de violence est incarcéré (Stark, 2007). Le contrôle coercitif post-séparation peut être facilité par la technologie, y compris le harcèlement persistant, le harcèlement ou la surveillance numérique (Dragiewicz et coll., 2018), ainsi que par l'utilisation des arrangements de garde ou de visite pour maintenir le contrôle (Jeffries, 2016). Les auteurs de violence peuvent même exploiter des membres de la famille ou des amis pour continuer à intimider et manipuler la victime-survivante. Cela montre bien que la séparation à elle seule n'est pas une solution définitive au problème de contrôle coercitif. Les interventions doivent plutôt viser à s'attaquer aux schémas de comportement de l'auteur de violence afin de perturber sa capacité à exercer du pouvoir sur la victime-survivante.

INTERVENIR DANS LES CAS DE CONTRÔLE COERCITIF : RÉPONSE ET ENGAGEMENT

Les auteurs de violence nécessitent une intervention ciblée pour aborder leur recours au contrôle coercitif et perturber les schémas de préjudices qu'ils perpétuent. Bien que certains auteurs de violence puissent être conscients de leurs comportements ou exprimer un désir de changement, ces comportements doivent être remis en question par des stratégies d'intervention.

REPONDRE

La première étape pour intervenir dans des cas impliquant le contrôle coercitif est de répondre à la situation. Pour répondre au contrôle coercitif, il faut dénoncer les actions des auteurs de violence et les tenir responsables du mal qu'ils ont causé. Il est important de transférer la responsabilité aux auteurs de violence, car ils sont la source de préjudice dans la famille et ce sont leurs actions qui déterminent si la famille est en sécurité. Répondre aux auteurs de violence sert de premier pas vers une intervention significative et un changement de comportement (Eckhardt et coll., 2013).

ENGAGEANTE

Il est également important d'interagir avec les auteurs de violence qui ont recours au contrôle coercitif. Les stratégies d'engagement efficaces nécessitent un équilibre délicat entre le fait de les tenir responsables de leurs actions, de relier leurs comportements à leurs impacts et d'évaluer leur volonté et leur préparation au changement (Butters et coll., 2021). Les stratégies d'engagement doivent remettre en question les choix de l'auteur de violence tout en maintenant une posture professionnelle qui évite la collusion ou qui renforce son comportement. Pour responsabiliser l'auteur de violence, il faut commencer par aborder directement ses actes et établir un lien entre ses comportements de contrôle coercitif et les préjudices subis par sa partenaire, ses enfants et d'autres relations. Cela peut l'amener à reconnaître les conséquences de ses choix, tout en préparant le terrain pour une intervention ultérieure.

Comprendre ce qui motive un auteur de violence à changer est le deuxième élément essentiel de l'engagement (Butters et coll., 2021). La motivation au changement peut provenir de diverses sources, comme le désir de maintenir une relation avec ses enfants, la reconnaissance des impacts négatifs de ses actions sur sa famille ou la peur des répercussions criminelles. En cernant les facteurs de motivation, les fournisseurs de services peuvent adapter leurs interventions en mettant l'accent sur les forces motrices du changement de comportement.

L'engagement auprès des auteurs de violence nécessite également un examen précis de leurs comportements et des conséquences de ceux-ci. Les fournisseurs de services doivent éviter les déclarations générales au sujet des comportements et se concentrer sur des exemples précis de la façon dont leurs actions contribuent aux préjudices et au contrôle. La spécificité peut aider les auteurs de violence à reconnaître les schémas de leurs actions, tout en renforçant leur responsabilisation face à ces comportements.

Il est essentiel que les fournisseurs de services fassent preuve de diligence lorsqu'ils interagissent avec les auteurs de violence afin d'éviter certaines erreurs à cette étape. Cela inclut le risque de s'aligner inconsciemment avec l'auteur de violence, de s'engager dans des luttes de pouvoir, de rechercher des « déclencheurs », d'exercer une pression pour obtenir des aveux ou de l'humilier. Ces interactions peuvent renforcer les dynamiques néfastes ou intensifier la résistance. L'engagement devrait plutôt être axé sur la sensibilisation, en plus de favoriser la responsabilité, et de faciliter des voies constructives pour le changement.

RÉPERCUSSIONS

Le modèle Safe and Together met également l'accent sur l'importance de s'attaquer aux répercussions des actes d'un auteur de violence à plusieurs niveaux. Cela inclut l'impact de sa violence sur sa partenaire et ses enfants, ainsi que sur le fonctionnement familial dans son ensemble. Par exemple, la violence peut avoir des répercussions sur la santé d'une victime-survivante de plusieurs façons, y compris la santé physique (fractures, lésions cérébrales, divers syndromes de douleur chronique), la santé mentale (TSPT, anxiété, dépression), et des changements dans la consommation d'alcool ou de drogues (Wathen, 2012). Les enfants qui sont témoins de violence peuvent également souffrir de problèmes psychologiques, sociaux, émotionnels et comportementaux, et peuvent participer à des cycles de violence intergénérationnels à l'âge adulte (Wathen, 2012). Toutefois, il est crucial de noter que les enfants n'ont pas à être témoins directs de la violence entre leurs parents pour en être touchés, car le stress causé par le fait d'entendre la violence, ou d'en être conscient, peut être tout aussi percutant. De plus, la violence a souvent des répercussions sur d'autres aspects du fonctionnement familial dans son ensemble, comme les finances, le logement, et la capacité d'exercer son rôle de parent. Il est nécessaire de comprendre toute l'ampleur des répercussions d'un auteur de violence sur sa famille pour entraîner un changement.

CHANGEMENT

Un changement ne peut se produire que si le comportement de l'auteur de violence a un impact significatif sur la famille. Les démarches visant à modifier ces comportements doivent être axées sur les besoins et le bien-être de la famille plutôt que sur les priorités des professionnel.le.s ou des systèmes uniquement. Lorsqu'on demande à la victime-survivante quels changements seraient les plus bénéfiques pour sa famille, on obtient des informations précieuses sur les comportements à cibler et à ajuster. Cette approche centrée sur la victime-survivante permet d'assurer que les interventions sont pertinentes et adaptées aux réalités propres à chaque famille (Vall et coll., 2023).

Par ailleurs, lorsque les auteurs de violence modifient leurs comportements, ils sont en mesure de mieux comprendre les répercussions de leurs actes sur leurs enfants et sur la sécurité émotionnelle du foyer, ce qui influence directement leurs compétences parentales. Le développement de l'empathie est un levier essentiel dans ce processus, car l'auteur de violence est amené à considérer les perspectives de sa partenaire et de ses enfants. En renforçant cette capacité, il peut mieux comprendre les souffrances qu'il a infligées à sa famille. En mettant l'accent sur ce résultat centré sur l'enfant, il est possible d'orienter les auteurs de violence afin qu'ils fassent des choix parentaux plus sûrs, donnent des exemples positifs, et priorisent le bien-être de leur famille (Meyer, 2018).

SÉCURITÉ

Les auteurs qui recourent à la violence et au contrôle coercitif peuvent présenter des risques significatifs pour ceux et celles qui tentent d'intervenir. Par conséquent, les fournisseurs de services qui travaillent avec des auteurs de violence doivent prioriser leur propre sécurité physique et émotionnelle. Les stratégies de sécurité physique comprennent ce qui suit : prendre conscience de la situation, comme s'asseoir près d'une sortie; laisser la porte ouverte pendant les réunions; ou faire participer un deuxième intervenant à la séance. La sécurité émotionnelle est tout aussi importante pour les fournisseurs de services, car les auteurs de violence étendent souvent leurs tactiques de manipulation, d'intimidation et de violence émotionnelle aux professionnel.le.s qui travaillent avec eux. Cela peut inclure des tentatives de saper la confiance de l'intervenant.e, de détourner la responsabilité, ou de créer des conflits au sein des équipes. Pour veiller à leur bien-être émotionnel, les fournisseurs de services peuvent régulièrement faire le point avec des collègues ou le personnel de supervision, afin de partager leurs expériences et obtenir du soutien. La communication ouverte et le soutien mutuel entre collègues contribuent à contrer les effets d'isolement et de déstabilisation du travail auprès d'auteurs de violence qui ont recours au contrôle coercitif (Tsantefski et coll., 2024).

CONCLUSION

Pour s'attaquer au contrôle coercitif, il faut adopter une approche multidimensionnelle qui privilégie la responsabilisation des auteurs de violence tout en centrant les voix et les besoins de leur partenaire et de leurs enfants. Le modèle Safe and Together propose un cadre permettant d'identifier le contrôle coercitif et d'intervenir en mettant l'accent sur les comportements et les choix de l'auteur de violence plutôt qu'en examinant uniquement les réponses de la victime-survivante. En reconnaissant que le contrôle coercitif est un choix fait par l'auteur de violence, les interventions peuvent répondre à ses comportements, le responsabiliser pour ses actes, aborder les préjudices causés, et établir un lien entre son changement de comportement et des résultats significatifs pour la famille.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Enregistrement du webinaire : <https://www.youtube.com/watch?v=oBom1jk9cp8>
- Diapositives de la présentation : <https://umanitoba.ca/sites/resolve/files/2024-11/intervening-with-perpetrators-webinar.pdf>

Références

- Barbaro, L., et Raghavan, C. (2018). Patterns in coercive controlling behaviors among men mandated for batterer treatment: Denial, minimization, and consistency of tactics across relationships. *Partner Abuse*, 9(3), 270-290. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.9.3.270>
- Brownridge, D. A. (2006). Violence against women post-separation. *Aggression and Violent Behavior*, 11(5), 514-530. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2006.01.009>
- Butters, R. P., Droubay, B. A., Seawright, J. L., Tollefson, D. R., Lundahl, B., et Whitaker, L. (2021). Intimate Partner Violence Perpetrator Treatment: Tailoring Interventions to Individual Needs. *Clinical Social Work Journal*, 49(3), 391-404. <https://doi.org/10.1007/s10615-020-00763-y>
- Crossman, K. A., et Hardesty, J. L. (2018). Placing coercive control at the center: What are the processes of coercive control and what makes control coercive? *Psychology of Violence*, 8(2), 196-206. <https://doi.org/10.1037/vio0000094>
- Dagg, R. (2025). <https://rhondadagg.com/>
- Dawson, M., et Piscitelli, A. (2021). Risk factors in domestic homicides: Identifying common clusters in the Canadian context. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(1-2), 781-792. <https://doi-org.uml.idm.oclc.org/10.1177/0886260517729404>
- Dragiewicz, M., Burgess, J., Matamoros-Fernández, A., Salter, M., Suzor, N. P., Woodlock, D., et Harris, B. (2018). Technology facilitated coercive control: Domestic violence and the competing roles of digital media platforms. *Feminist Media Studies*, 18(4), 609-625. <https://doi.org/10.1080/14680777.2018.1447341>
- Eckhardt, C. I., Murphy, C. M., Whitaker, D. J., Sprunger, J., Dykstra, R., et Woodard, K. (2013). The effectiveness of intervention programs for perpetrators and victims of intimate partner violence. *Partner Abuse*, 4(2), 196-231. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.4.2.196>
- Feresin, M., Bastiani, F., Beltramini, L., et Romito, P. (2019). The involvement of children in postseparation intimate partner violence in Italy: A strategy to maintain coercive control? *Affilia*, 34(4), 481-497. <https://doi.org/10.1177/0886109919857672>
- James-Hanman, D., et Holt, S. (2021). Post-separation contact and domestic violence: Our 7-Point plan for safe[r] contact for children. *Journal of Family Violence*, 36(8), 991-1001. <https://doi.org/10.1007/s10896-021-00256-7>
- Jeffries, S. (2016). In the best interests of the abuser: Coercive control, child custody proceedings and the “expert” assessments that guide judicial determinations. *Laws*, 5(1), 14-. <https://doi.org/10.3390/laws5010014>

- Mandel, D. (2013). Safe and together. *DVRCV Advocate*.
<https://search.informit.org/doi/pdf/10.3316/informit.784487911461951>
- Mandel, D. (2022). A framework for defining and discussing domestic violence in child welfare systems. *Safe & Together Institute*. <https://safeandtogetherinstitute.com/a-framework-for-defining-and-discussing-domestic-violence-in-child-welfare/>
- Meyer, S. (2018). Motivating perpetrators of domestic and family violence to engage in behaviour change: The role of fatherhood. *Child & Family Social Work*, 23(1), 97-104.
<https://doi.org/10.1111/cfs.12388>
- Safe & Together Institute. (2022). Those we serve. <https://safeandtogetherinstitute.com/the-sti-model/those-we-serve/>
- Stark, E. (2007). *Coercive control: The entrapment of women in personal life*. Oxford University Press.
- Tsantefski, M., Humphreys, C., Wilde, T., Young, A., Heward-Belle, S., et O'Leary, P. (2024). Worker safety in high-risk child protection and domestic violence cases. *Journal of Family Violence*, 39(5), 973-984. <https://doi.org/10.1007/s10896-023-00551-5>
- Vall, B., Morcillo, J. G., Pauncz, A., et Hester, M. (2023). Measuring the outcome of perpetrator programmes through a contextualised and victim-centred approach: The Impact Project. *Social Sciences (Basel)*, 12(11), 613-. <https://doi.org/10.3390/socsci12110613>
- Wathen, N. (2012). La victimisation avec violence- répercussions sur la santé des femmes et des enfants. *Ministère de la Justice Canada*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2013/jus/J2-377-2013-fra.pdf